

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

L'ARS Bretagne va accompagner en 2018 des **Services de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**, et des services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD) sur l'activité SSIAD, secteurs personnes âgées/ personnes handicapées, exclusion faite des services d'aide à domicile (SAD) à compétence Conseil Départemental, au titre des **Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail (CLACT)**.

Le formulaire suivant est à destination de l'ensemble des SSIAD de la région **Bretagne**.

Certains items seront pré-remplis d'après FINESS et d'autres items (concernant les axes "Données de caractérisation de la structure", "Prestations de soins et d'accompagnement", "Ressources humaines et matérielles") seront directement extraits du tableau de bord de la performance médico-social et pris en compte lors de l'instruction de la candidature.

Cet appel à candidatures est ouvert du **22 mai au 20 juillet 2018 (16h) inclus**.

Données personnelles :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ARS Bretagne pour identifier les candidats à l'AAC CLACT 2018.

Elles sont conservées pendant 10 ans et sont destinées aux seuls agents de l'ARS Bretagne en charge du traitement.

Conformément à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à l'adresse courriel ARS-BRETAGNE-CIL@ars.sante.fr, et en joignant à votre demande une photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.

Vous pouvez également vous opposer, pour motif légitime, à ce que vos données personnelles fassent l'objet de ce traitement.

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

Conseils pour remplir le formulaire de candidature :

Chaque SSIAD dispose d'un lien propre à sa structure.

Les premiers items pré-remplis vous permettent de vous assurer de l'identité de la structure dont vous remplissez la candidature.

Cette prudence s'applique à tous les interlocuteurs de votre structure ou de votre organisme gestionnaire qui pourraient être amenés à compléter votre formulaire de candidature.

Le formulaire devra être renseigné par chaque SSIAD même s'il s'agit d'une **candidature mutualisée**.

Dans ce cadre, chaque SSIAD devra lister dans le formulaire (*dans la rubrique : 2_Mutualisation dans le cadre de l'AAC CLACT SSIAD*) l'ensemble des services concernés par la candidature (Nom du SSIAD + FINESS Géographique) en précisant le SSIAD porteur de la candidature.

Votre formulaire peut être complété en plusieurs fois, il suffit de passer à la page suivante pour enregistrer vos réponses.

Pour que votre candidature puisse être recevable, il est impératif de valider le formulaire à la fin de la saisie pour le 20 juillet 2018 16h au plus tard, via le bouton prévu à cet effet à la fin du formulaire.

Au-delà de cette date, l'accès au formulaire ne sera plus possible.

Le formulaire peut être imprimé à partir du bouton "imprimer" sur la dernière page.

< Précédent

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

Certains champs sont pré-remplis. En cas de besoin, vous pouvez les modifier.

1_1 Le SSIAD/SPASAD

1_1.1 FINESS géographique :

1_1.2 Catégorie ESMS :

1_1.3 Raison sociale :

1_1.4 Statut :

1_1.5 Adresse postale :

1_1.6 Code postal :

1_1.7 Commune :

1_1.8 Adresse courriel :

1_2 Le gestionnaire

1_2.1 FINESS juridique EJ :

1_2.2 Raison sociale EJ :

1_2.3 Adresse courriel EJ :

1_3 La personne en charge du dossier

Il doit s'agir de la personne pouvant être recontactée pour toutes informations nécessaires.

1_3.1 NOM :

1_3.2 Prénom :

1_3.3 Fonction :

1_3.4 Téléphone :

1_3.5 Adresse courriel :

1_4 Activité autorisée

Suivant les arrêtés d'autorisation

1_4.1 Nombre de places :

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page.*

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

2_ Mutualisation dans le cadre de l'AAC CLACT SSIAD

Si la candidature est portée par plusieurs SSIAD, chaque structure doit compléter SON formulaire.

Seul le SSIAD "porteur" renseigne la/les fiche(s) action(s) commune(s) en intégrant la demande de tous les SSIAD partenaires (par conséquent, les SSIAD partenaires ne rempliront pas la/les fiche(s) action(s)).

Pour rappel, le SSIAD "porteur" sera le destinataire des financements en cas de candidature retenue.

2_1 S'agit-il d'une candidature CLACT mutualisée ?

Oui Non

2_2 Si oui, quel est le Finess géographique et le nom du SSIAD porteur de la candidature mutualisée?

2_3 Si oui, quels sont les Finess géographiques et les noms des SSIAD concernés par la mutualisation?

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

3_ Document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

3_1 Quelle est la dernière date de mise à jour du DUERP ?

3_2 Un plan d'actions a-t-il été élaboré dans le cadre de ce DUERP ?

Oui Non

4_ Ressources humaines (RH) au 31/12/2017

Dans cette rubrique, le nombre d'équivalents temps plein (ETP) pourvus au 31/12/2017 concernant les postes :

- d'infirmier diplômé d'Etat (IDE)
- d'aide soignant (AS)

Sera directement extrait du tableau de bord de la performance du secteur médico-social (TDB PERF MS) pour l'instruction de la candidature.

Dans cette rubrique, le taux de rotation des personnels au 31/12/2017 sera directement extrait du TDB PERF MS pour l'instruction de la candidature.

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

5_ Accidents de travail (AT), des maladies professionnelles (MP) et des arrêts maladie au 31/12/2017

Dans cette rubrique, le taux d'absentéisme au 31/12/2017 sera directement extrait du TDB PERF MS pour l'instruction de la candidature.

5_1 Combien d'AT ont été déclarés en 2017 ? *

5_1A Accident(s) bénin(s) non déclaré(s) (cf. Registre de déclaration d'AT bénins) :

5_1B Accident(s) sans arrêt ou arrêt inférieur à 24h :

5_1C Accident(s) avec arrêt (supérieur à 24h) :

5_1D Accident(s) grave(s) entraînant une incapacité permanente partielle (IPP) totale ou le décès :

5_2 Quelle est la tendance sur les 3 derniers exercices ?

Choisir dans la liste déroulante

5_3 Quel est le nombre d'AT en 2017 ayant pour origine le transfert de manutention ? *

5_4 Quel est le nombre d'AT en 2017 ayant pour origine une agression verbale ou physique en provenance : *

5_4A D'une ou plusieurs personne(s) prise(s) en charge par le SSIAD :

5_4B D'un ou plusieurs proche(s) d'une personne prise en charge par le SSIAD :

5_4C D'un autre intervenant :

5_5 Combien de MP ont été déclarées en 2017 ? *

5_6 Quelle est la tendance sur les 3 derniers exercices ?

5_7 Combien d'arrêts maladie (hors état de grossesse) ont été déclarés en 2017 ? *

5_8 Quelle est la tendance sur les 3 derniers exercices ?

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

6_ Etat des risques routiers au 31/12/2017

6_1 Quels sont les types de territoires d'intervention du SSIAD ?

- Rural
 Urbain
 Péri-urbain

Plusieurs réponses possibles

6_2 Combien de kilomètres sont parcourus en moyenne par intervenant par an ? *

6_3 Quel est le nombre d'accidents de trajet recensés au cours de l'année 2017 ? *

6_4 Y-a-t-il déjà eu des formations de prévention des risques routiers mises en place pour le personnel du SSIAD ?

Oui Non

6_5 Quel est le pourcentage de personnel formé à la prévention des risques routiers ? ** *Choisir dans la liste déroulante*

** Calcul du pourcentage: nombre de personnel formé/ nombre de personnel total.

* Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.

< Précédent

Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

7_ Equipement et formation au 31/12/2017

• MANUTENTION DES PERSONNES PRISES EN CHARGE

7_1 Quel est le pourcentage de bénéficiaires de soins nécessitant ET disposant de matériel de manutention à leur domicile sur le nombre total de bénéficiaires ?

7_2 Quel est le pourcentage de bénéficiaires de soins nécessitant ET ne disposant pas de matériel de manutention à leur domicile sur le nombre total de bénéficiaires ?

7_3 Quel est le pourcentage de bénéficiaires de soins ne nécessitant pas de matériel de manutention à leur domicile sur le nombre total de bénéficiaires ?

La somme de 7_1, 7_2, et 7_3 doit être égale à 100%

7_4 Quel est le pourcentage de personnel formé à la manutention des usagers ? *

7_5 Quel est le pourcentage de personnel formé au matériel dédié à la manutention des usagers ? *

• TELEGESTION

Afin d'optimiser les échanges entre les professionnels sur le terrain et l'administration en temps réel, de mieux coordonner les intervenants auprès des bénéficiaires par le biais de tablettes/smartphones, applications ou autres logiciels.

7_6 Quel est le niveau de déploiement de la télégestion dans le SSIAD ?

7_6A Merci de préciser le programme de déploiement de mise en place de la télégestion en cours (calendrier d'acquisition matériel, calendrier de formation, nombre d'agents équipés...) :

7_7 Sur quel(s) axe(s) ?

- Gestion administration
- Dossier usager
- Gestion des planning
- Coordination interventions
- Echanges avec les partenaires

Autre(s) :

Plusieurs réponses possibles

7_8 Quel est le pourcentage de personnel formé à l'utilisation du matériel et des logiciels/application de télégestion ? *

** Calcul du pourcentage: nombre de personnel formé/ nombre de personnel total.*

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

8_ Analyse des pratiques

8_1 Quelle est la fréquence des réunions d'analyse de la pratique en 2017 ?

Choisir dans la liste déroulante

8_1A Quelle est la participation à ces réunions ? *Choisir dans la liste déroulante*

8_1B Qui anime ces réunions ? *Choisir dans la liste déroulante*

8_1C Y-a-t-il des actions qui émanent de ces réunions ?

Oui Non

8_1D Si oui, lesquelles ?

8_2 Les salariés expriment-ils des plaintes de mal-être au travail formalisées auprès de la hiérarchie, de la direction, du CHSCT et/ ou des syndicats sur 2017 ?

Oui Non

8_2A Si oui, à combien sont-elles évaluées au titre de l'année 2017 en pourcentage ? * *Nombre de plaintes/ nombre de salariés*

8_2B Si oui, quelles en sont les origines ?

Glisser les 3 items les plus récurrents à l'origine des plaintes dans la zone de réponse

Zone de réponse

- Horaires atypiques / Temps de travail très long (plus de 50 heures par semaine)
- Situations stressantes fréquentes : changement de planning ou d'équipe inopiné, interruptions fréquentes
- Pression forte et/ ou continue liée à la charge de travail (cadences élevées), impression d'être débordé, de ne pas pouvoir faire face
- Difficulté de conciliation travail/ vie personnelle
- Contact avec un public en détresse ou potentiellement hostile, violence verbale ou physique
- Perte de sens au travail (notamment liée à des ordres contradictoires)
- Sentiment de perte d'autonomie et réduction de marge de manoeuvre (peu de liberté sur la façon d'organiser son travail, de faire de nouvelles propositions, d'anticiper sur l'avenir de son travail)
- Forte rotation des personnels
- Problème de relation entre collègues et/ou avec la hiérarchie (manque de soutien, d'entraide, de coopération, de reconnaissance)
- Manque de formation aux évolutions du métier, aux nouvelles technologies mises en place
- Manque de moyens matériels liés au métier

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

9_ Actions déjà mises en oeuvre dans le SSIAD pour améliorer les conditions de travail

9_1 Y-a-t-il déjà eu des actions mises en oeuvre pour améliorer les conditions de travail ? Oui Non

9_1A Quelle action a été mise en place (Libellé, calendrier, nombre de personnel concerné, résultat(s)) ?

9_2 Y-a-t-il eu d'autres actions ? Oui Non

9_2A Quelle action a été mise en place (Libellé, calendrier, nombre de personnel concerné, résultat(s)) ?

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

10_ Contexte et diagnostic

10_1 Résumé des éléments de contexte de l'établissement (indicateurs RH, enquêtes, etc) et identification des pistes d'amélioration des conditions de travail :



< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

11_ Actions accompagnées faisant l'objet d'une demande de financement dans le cadre de l'AAC CLACT SSIAD 2018

A renseigner par chaque SSIAD même s'il s'agit d'une candidature mutualisée

11_ Parmi les 5 axes d'amélioration des conditions de travail des personnels de SSIAD ciblés dans le cahier des charges de l'AAC CLACT SSIAD 2018, précisez 1 à 2 action(s) pour laquelle(s) vous portez votre SSIAD candidat :

	S'agit-il d'une action mutualisée?		Quels sont les Finess et noms SSIAD concernés?
	Oui	Non	
<input type="checkbox"/> Prévention des risques routiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<input type="checkbox"/> Développement de la télégestion (équipement, acquisition de logiciels, formations à l'utilisation des équipements ou/et logiciel(s))	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<input type="checkbox"/> Prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<input type="checkbox"/> Prévention des risques psycho-sociaux (RPS)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	
<input type="checkbox"/> Analyse des pratiques	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	

Deux réponses possibles maximum

Conseils pour remplir la (les) fiche(s) action(s) :

S'il s'agit d'une **action mutualisée**, seul le SSIAD "porteur" renseigne la fiche action (bouton "suivant >") en intégrant la demande de tous les SSIAD partenaires.

Pour rappel, le SSIAD "porteur" sera destinataire des financements en cas de candidature retenue.

Les SSIAD partenaires ne rempliront pas la fiche, et cliqueront sur "suivant >" en bas de la fiche action.

S'il s'agit d'une **action spécifique** à un SSIAD (donc non mutualisée), la fiche action sera renseignée par ce SSIAD.

Rappel: le total des actions présentées par un SSIAD (actions mutualisées incluses) ne doit pas être supérieur à deux.

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

11_A Fiche action : Action de prévention des risques routiers

Ne pas renseigner si la charge globale de l'action est complétée dans le formulaire du SSIAD "porteur" dans le cadre d'une candidature mutualisée

Une action ne doit pas comprendre des sous actions

11_A1 Intitulé de la formation :

11_A2 Nombre de participants à la formation identifiés : *

11_A3 Durée de l'absence des participants au global en jours : *

11_A4 Montant total estimé (en euros) : *

11_A5 Autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_A6 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_A7 Calendrier de mise en oeuvre :

11_A8 Indicateurs de résultats pour le suivi du projet :

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

*Pensez à appuyer sur le bouton "suivant"
pour enregistrer les renseignements de cette page*

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

11_B Fiche action : Développement de la télégestion (équipement, acquisition de logiciels, formations à l'utilisation des équipements ou/et logiciel)

Ne pas renseigner si la charge globale de l'action est complétée dans le formulaire de l'ESMS "porteur" dans le cadre d'une candidature collective

Cette action comprend deux sous actions: l'acquisition de matériel et la formation.

11_B1 Nombre de **supports** (type tablettes/smartphones) demandés : *

11_B2 Montant total estimé pour l'acquisition des supports et du logiciel de télégestion (en euros) : *

11_B3 Autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_B4 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_B5 Intitulé de la formation :

11_B6 Nombre de participants à la formation identifiés : *

11_B7 Durée de l'absence des participants au global en jours : *

11_B8 Montant total estimé pour la formation (en euros) : *

11_B9 Montant d'autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_B10 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_B11 Calendrier de mise en oeuvre :

11_B12 Indicateurs de résultats pour le suivi du projet :

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

Pensez à appuyer sur le bouton "suivant" pour enregistrer les renseignements de cette page

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

11_C Fiche action : Action de prévention des TMS

Ne pas renseigner si la charge globale de l'action est complétée dans le formulaire du SSIAD "porteur" dans le cadre d'une candidature mutualisée

Une action ne doit pas comprendre des sous actions

11_C1 Intitulé de la formation :

11_C2 Nombre de participants à la formation identifiés : *

11_C3 Durée de l'absence des participants au global en jours : *

11_C4 Nombre de personnes bénéficiant des retours d'expériences des personnes formées : *

11_C5 Montant total estimé (en euros) : *

11_C6 Autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_C7 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_C8 Calendrier de mise en oeuvre :

11_C9 Indicateurs de résultats pour le suivi du projet :

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

Pensez à appuyer sur le bouton "suivant" pour enregistrer les renseignements de cette page

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

11_D Fiche action : Action de prévention des RPS

Ne pas renseigner si la charge globale de l'action est complétée dans le formulaire du SSIAD "porteur" dans le cadre d'une candidature mutualisée

Une action ne doit pas comprendre des sous actions

11_D1 Intitulé de la formation :

11_D2 Nombre de participants à la formation identifiés : *

11_D3 Durée de l'absence des participants au global en jours : *

11_D4 Nombre de personnes bénéficiant des retours d'expériences des personnes formées : *

11_D5 Montant total estimé (en euros) : *

11_D6 Autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_D7 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_D8 Calendrier de mise en oeuvre :

11_D9 Indicateurs de résultats pour le suivi du projet :

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

Pensez à appuyer sur le bouton "suivant" pour enregistrer les renseignements de cette page

Suivant >

Appel à candidatures **CLACT** à destination des SSIAD

11_E Fiche action : Analyse des pratiques

Ne pas renseigner si la charge globale de l'action est complétée dans le formulaire du SSIAD "porteur" dans le cadre d'une candidature mutualisée

Une action ne doit pas comprendre des sous actions

11_E1 Intitulé : Analyse des pratiques

11_E2 Nombre de participants aux réunions : *

11_E3 Montant total estimé (en euros) : *

11_E4 Autofinancement identifié au minimum à hauteur de 20% du coût total (en euros) : *

11_E5 Financement demandé à l'ARS (en euros) : *

11_E6 Calendrier de mise en oeuvre :

11_E7 Indicateurs de résultats pour le suivi du projet :

**Les valeurs attendues pour les champs numériques de cette page sont obligatoirement des caractères numériques. Ne pas mettre d'espace (ne pas séparer les milliers par un espace) ni de lettre.*

< Précédent

Pensez à appuyer sur le bouton "suivant" pour enregistrer les renseignements de cette page

Suivant >

Appel à candidatures CLACT à destination des SSIAD

12_ Commentaires libres

Pour que votre dépôt de candidature soit validé, il est impératif :

- 1- De **fournir** parallèlement au remplissage du présent questionnaire l'attestation de dépôt de candidature (Annexe 1) signée par le responsable de l'établissement et par le représentant du CHSCT ou un représentant du personnel; sous format .pdf à l'adresse courriel ARS-BRETAGNE-ESMS-PA@ars.sante.fr, en mentionnant le FINESS du SSIAD, au plus tard le 20 juillet 2018.
- 2- De **cocher** la phrase :
"Nous, représentant(s) de l'établissement, attestons de la sincérité des informations communiquées dans le cadre de cet appel à candidatures"
- 3- De **valider** le questionnaire via le bouton prévu à cet effet en bas de la page.

Nous, représentant(s) de l'établissement, attestons de la sincérité des informations communiquées dans le cadre de cet appel à candidatures.

< Précédent

FIN DU QUESTIONNAIRE

Imprimer

Valider